

Dialogue stratégique du Conseil d'administration du PAM

Thème 1: Pérenniser les financements dans un environnement en mutation

Document d'information

I. Objectif et portée

Depuis 2020, l'écart constaté entre les besoins opérationnels du PAM et les contributions qu'il reçoit est d'environ 45 pour cent par an en moyenne, une tendance qui se poursuit cette année si l'on compare le montant des besoins opérationnels du PAM en 2026, qui s'élèvent à 13 milliards de dollars É.-U., aux contributions prévues, soit 5,9 milliards de dollars. Cet écart persistant ainsi que les changements majeurs qui sont intervenus récemment dans le contexte de financement soulignent la nécessité pour le PAM de continuer de développer et de diversifier sa base de ressources au-delà des contributions de ses donateurs habituels.

Le présent document est destiné à servir de référence au dialogue stratégique de 2026 du Conseil consacré à la diversification et à la pérennisation des financements dans un environnement en mutation. Son objectif est d'exposer la logique actuelle du modèle de financement du PAM, de donner des exemples de sources de financement de plus en plus importantes qui ne font pas partie du financement habituel de l'organisation et de mettre en lumière différents sujets de débat stratégique avec les États membres.

Les mécanismes de financement innovants et les fonds verticaux sont des exemples de diversification à fort potentiel. On trouvera dans les annexes au présent document des explications concernant le fonctionnement de ces dispositifs ainsi que des indications sur la façon dont le PAM les a utilisés jusqu'à présent, le rôle qu'il a joué dans leur mise en œuvre et certains problèmes qu'il a rencontrés.

II. Logique actuelle du modèle de financement du PAM

Dans le cadre du présent document, le terme "modèle de financement" désigne la logique que le PAM suit pour mobiliser, allouer et utiliser les contributions et autres recettes en vue de mettre en œuvre ses plans stratégiques de pays (PSP). Cette logique est sous-tendue par une architecture financière plus large (règles, règlements, pratiques comptables, modalités de gouvernance et de contrôle, et systèmes de planification et de communication de l'information) qui peut être adaptée pour accompagner une évolution du modèle de financement.

Le modèle de financement du PAM a été façonné par les interventions rapides menées par l'organisation visant à apporter une aide humanitaire à grande échelle dans les situations d'urgence et les crises prolongées. Ses principales caractéristiques sont les suivantes:

1. Le PAM est intégralement financé par des contributions volontaires.
2. En l'absence de contributions statutaires, les modalités de recouvrement des coûts garantissent que les coûts associés pertinents sont couverts et offrent une certaine souplesse aux gouvernements hôtes et autres donateurs non habituels.
3. Les coûts d'appui indirects sont fixés chaque année par le Conseil.
4. Les budgets opérationnels des bureaux de pays sont distincts et séparés du budget du Siège mondial.
5. Des mécanismes de préfinancement peuvent être activés afin de pouvoir intervenir rapidement.

Ce modèle de financement et l'architecture financière sur laquelle il repose ont fait la preuve de leur efficacité en donnant au PAM les moyens d'agir à grande échelle en réponse aux besoins les plus pressants et de maintenir une présence opérationnelle dans les situations de fragilité partout dans le monde. Ils servent de fondement à l'infrastructure de mise en œuvre (présence dans les pays, partenariats, chaînes d'approvisionnement, plateformes d'acheminement de l'assistance et systèmes financiers) qui fait du PAM un acteur opérationnel crédible et digne de confiance.

Devant l'évolution des priorités des donateurs et le besoin toujours plus pressant d'accroître et de diversifier les financements, la souplesse et l'adaptation deviennent de plus en plus importantes pour accéder à de nouvelles sources de financement à grande échelle. Les mécanismes de financement innovants et les fonds verticaux sont deux exemples d'initiatives de diversification entreprises par le PAM.

III. Domaines de collaboration stratégique avec le Conseil

Les États membres seront invités à réfléchir aux questions clés présentées ci-dessous, qui constitueront les thèmes de débat fondamentaux de la première partie du dialogue stratégique. Ces questions intègrent les deux exemples susmentionnés relatifs aux mécanismes de financement innovants et aux fonds verticaux, sans s'y limiter.

Thème 1: Investissement et équilibre du portefeuille d'activités

Les conversions de créances, les fonds verticaux et d'autres mécanismes de financement à fort impact servent de fondements aux trois piliers du nouveau Plan stratégique du PAM pour 2026-2029 et sont susceptibles de devenir des sources importantes de financement des activités destinées à renforcer la résilience, à s'attaquer aux causes profondes et à promouvoir l'ancrage local. Dans ces types de financement, il faut en général des années de collaboration avec les ministères des finances, les institutions financières internationales et d'autres donateurs non habituels avant que les négociations aboutissent à des accords et que les activités opérationnelles débutent. Des investissements initiaux importants dans l'analytique, la conception, les garanties et la coordination sont nécessaires en amont pour présenter des propositions solides. Le manque de compétences spécialisées et l'insuffisance des investissements constituent des obstacles majeurs à une diversification à grande échelle.

Pour un fonds vertical donné, le cycle complet que suit une proposition dure généralement environ trois ans, par exemple. Dans certains cas, des bureaux de pays ont eu besoin de plusieurs cycles de gestion pour achever une seule proposition: l'un d'eux a ainsi commencé la conception en 2018 et n'a obtenu l'approbation qu'en 2025. L'élaboration d'une proposition est complexe et nécessite un personnel à plein temps doté de compétences spécialisées, ce qui n'est pas le cas dans un grand nombre de bureaux de pays, qui sont donc épaulés par des équipes du Siège déjà surchargées. En ces temps de fortes restrictions budgétaires, en particulier, la présence de priorités opérationnelles concurrentes peut en outre encore ralentir le processus.

Le PAM est conscient qu'il est important d'investir spécifiquement dans les capacités humaines et les services externes et, parfois, de réaliser des investissements initiaux en amont¹.

- a) Les États membres sont-ils favorables à ces investissements (à quel niveau, sous quelle forme)?
- b) Le PAM devrait-il donner la priorité à des mécanismes de financement particuliers tels que ceux exposés dans le présent document d'information et lors du débat, ou à d'autres dispositifs?
- c) Quelles sont les positions des États membres quant au juste équilibre que le PAM devrait trouver entre les sources de financement habituelles et nouvelles?
- d) Quels types d'informations et d'analyses seraient utiles au Conseil lors de l'examen de ces questions à l'issue du dialogue stratégique?

Thème 2: Activités de sensibilisation et de collaboration à mener par les États membres

Les mécanismes de financement innovants et autres nouvelles sources de financement nécessitent souvent une collaboration active avec de nouveaux partenaires. Les phases de prise de contact et de prise de connaissance mutuelle sont cruciales pour éviter les malentendus et faciliter l'élaboration de la proposition et la collaboration à venir. Souvent, les États membres entretiennent déjà des relations étroites depuis longtemps avec ces partenaires et pourraient jouer un rôle important d'"ambassadeur" en mettant en avant les activités et en accompagnant le PAM tout au long du processus.

Les États membres peuvent ainsi soutenir les initiatives de conversion de créances comme moyen de diversifier le financement, notamment par l'intermédiaire de plateformes telles que le Global Debt Swap Hub (plateforme mondiale de conversion de créances), qui favorisent les cadres communs, l'assistance technique et l'échange de connaissances. L'appui des États membres peut également s'avérer essentiel pour débloquer l'accès aux instruments de garantie et de partage des risques, qui sont indispensables pour réaliser des conversions de dette commerciale et attirer des capitaux privés. On citera également l'exemple de réformes menées récemment par certains fonds verticaux en vue d'augmenter les allocations destinées aux pays en situation de fragilité et de conflit, d'accélérer l'approbation des projets et de simplifier les procédures de dépôt de demande, réformes qui sont toutes le résultat d'années d'activités soutenues de sensibilisation de la part des États membres et des organismes des Nations Unies. Plusieurs membres du Conseil du PAM siègent aussi aux organes de directeurs des fonds en question et relaient activement par ces canaux les difficultés rencontrées par les entités accréditées. Le PAM s'en remet à leurs activités continues de sensibilisation pour faire en sorte que ces réformes se traduisent par des améliorations concrètes qui permettent aux pays vulnérables d'avoir accès plus facilement aux fonds verticaux et de les utiliser plus efficacement. Autre exemple, le PAM a réuni des hauts fonctionnaires de plusieurs pays de programme pour leur permettre de communiquer directement avec les fonds verticaux à propos des difficultés d'accès qu'ils rencontrent.

- a) Les États membres souhaitent-ils et peuvent-ils proposer ce type d'accompagnement de manière plus soutenue et plus systématique?

¹ Les investissements initiaux peuvent comprendre le versement de primes pour émettre une obligation-catastrophe, les frais juridiques liés aux services de conseil nécessaires pour procéder à une conversion de dette commerciale et le cofinancement de modalités de financement mixte.

- b) Certains États membres seraient-ils disposés à intercéder en faveur du PAM auprès de fonds ou de mécanismes en particulier? Comment cette collaboration devrait-elle être coordonnée?
- c) Quels moyens le PAM doit-il mettre à la disposition du Conseil pour favoriser des activités de sensibilisation et de collaboration efficaces?

Thème 3: Assouplissement des modalités de recouvrement intégral des coûts

Étant donné que le PAM est financé intégralement par des contributions volontaires, le recouvrement intégral des coûts est un élément essentiel de sa viabilité financière et est inscrit dans son Statut, son Règlement général et son Règlement financier. Le Règlement général offre une certaine souplesse: l'article XIII.4(c), par exemple, permet d'associer les contributions de donateurs remplissant les conditions requises aux contributions en espèces d'un autre donateur afin de garantir que tous les coûts associés seront couverts.

On peut citer un cas récent où le PAM n'a pas pu accepter une contribution en nature de produits nutritionnels d'une valeur d'un million de dollars proposée par un pays de programme parce que les règles que le Gouvernement en question avait lui-même fixées ne lui permettaient pas d'assumer les coûts associés et qu'il ne remplissait pas les conditions requises pour bénéficier du dispositif de couplage. La contribution avait une valeur stratégique non négligeable au regard du partenariat noué entre le PAM et le Gouvernement et aurait pu ouvrir de nouveaux espaces de collaboration.

Autre exemple, pour les programmes du PAM en Afghanistan, un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure proposait une importante contribution en nature, dont un pays à revenu élevé avait accepté d'assumer les coûts associés dans le cadre du dispositif de couplage. Le PAM n'a toutefois pas pu l'accepter, car le donateur ne relevait pas des catégories économiques figurant dans les exceptions prévues par le Règlement général.

D'autres exemples, qui sont autant de cas particuliers, font apparaître que l'assouplissement des modalités de recouvrement intégral des coûts permettrait aux bureaux de pays d'accéder à des ressources qui viendraient appuyer des programmes et renforcer les partenariats.

- a) Les États membres apporteraient-ils leur soutien à une étude des modifications susceptibles d'être apportées aux règles et règlements du PAM pour offrir davantage de souplesse dans l'application du recouvrement intégral des coûts, en élargissant, par exemple, les conditions d'admission au dispositif de couplage?
- b) Certains donateurs non habituels ont le sentiment que la collaboration avec le PAM engendre des coûts importants. Comment modifier cette perception et mettre l'accent sur la valeur ajoutée apportée par le PAM, grâce, par exemple, au cadre rigoureux qu'il a mis en place pour donner des assurances quant à l'action menée?
- c) Quels types d'informations et d'analyses seraient utiles au Conseil pour étudier ces questions à l'issue du dialogue stratégique?

Mécanismes de financement innovants

Présentation générale

Des mécanismes de financement innovants (conversions de créances, financement mixte, cofinancement avec des banques multilatérales de développement et financement des risques de catastrophe, notamment) complètent les contributions des donateurs habituels en débloquent des capitaux nationaux, privés ou institutionnels pour financer des dépenses engagées dans des programmes liés à la sécurité alimentaire. Le PAM ne joue pas le même rôle dans tous les mécanismes, mais s'attache systématiquement à réunir les parties prenantes, à structurer et à mettre en œuvre les programmes et à rendre compte des résultats.

La présente annexe donne un aperçu des mécanismes prioritaires, offre des exemples illustrant l'action menée par le PAM à ce jour et aborde des questions opérationnelles connexes.

Les mécanismes prioritaires et leur fonctionnement

a. Conversions de créances et solutions sur les marchés de capitaux

Les conversions de créances bilatérales transforment la dette souveraine contractée auprès d'un créancier public en investissements locaux dans des programmes de développement. Le PAM a appuyé à ce jour 14 conversions bilatérales (et a mobilisé ainsi plus de 150 millions de dollars), en aidant à concevoir des programmes à fort impact et en dirigeant la mise en œuvre, le suivi et l'établissement des rapports. Bien que le marché potentiel soit important, ces dispositifs sont souvent complexes et longs à mettre en place, et ils nécessitent des cadres juridiques et financiers sur mesure ainsi qu'un engagement soutenu des responsables politiques.

Les conversions de dette commerciale (ou rachats de dettes) consistent à refinancer la dette contractée sur les marchés au moyen d'améliorations des termes du crédit afin de générer des économies d'argent public qui sont réorientées vers des programmes de développement. L'action du PAM consiste notamment à mettre à disposition les capacités techniques très spécialisées (dans les domaines financier et juridique, par exemple) nécessaires pour concevoir et structurer la transaction financière et en appuyer l'exécution, conformément au cadre qu'il a établi en la matière. Après l'exécution de la transaction, le PAM peut reprendre un rôle plus classique en dirigeant la mise en œuvre des programmes, leur suivi et l'établissement des rapports y afférents. Ces instruments offrent la possibilité d'accéder sur plusieurs années à des ressources prévisibles, à grande échelle, mais nécessitent des capacités pérennes et des délais longs.

Les conversions de créances trilatérales ajoutent une entité tierce au processus, ce qui permet à des donateurs qui n'ont pas le statut de créancier direct d'apporter une contribution sous la forme d'un allègement de la dette. Ces dispositifs présentent une complexité semblable à celle des opérations bilatérales (du fait notamment des longues négociations à mener et des cadres juridiques sur mesure à mettre en place), à laquelle s'ajoute la nécessité de concilier les intérêts de trois parties. Comme nous l'avons vu plus haut, le PAM peut jouer un rôle de catalyseur dans de tels dispositifs, en aidant à concevoir des programmes à fort impact et à diriger la mise en œuvre des programmes et l'établissement des rapports y afférents.

b. Solutions structurées: financement mixte et cofinancement

Le financement mixte s'appuie sur des capitaux assortis de conditions favorables ou des capitaux philanthropiques pour mobiliser des investissements privés. On peut citer l'exemple des partenariats de financement mixte qui apportent un soutien aux petits exploitants agricoles et appuient le développement des systèmes alimentaires. Le cofinancement avec des banques multilatérales de développement associe les ressources sous forme de dons du PAM à des prêts souverains pour réduire les coûts de financement pour les gouvernements. Dans les deux mécanismes, le rôle du PAM consiste notamment à concevoir les programmes, à apporter une assistance technique et à réunir les partenaires.

Malgré leur potentiel, les mécanismes de financement mixte et de cofinancement pâtiennent de problèmes persistants qui limitent leur échelle et leur impact, en particulier les faibles disponibilités de capitaux assortis de conditions favorables pour réduire les risques liés aux investissements et le manque de ressources souples sous forme de dons nécessaires pour débloquer des possibilités de cofinancement. Ces problèmes soulignent la nécessité de mettre en place des capacités institutionnelles pérennes, une collaboration en amont avec les partenaires et des dispositifs de coordination renforcés pour permettre au PAM de tirer pleinement parti de ses atouts particuliers dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre des programmes.

c. Instruments innovants de financement des risques de catastrophe

Les instruments de financement des risques de catastrophe, tels que les obligations-catastrophe, sont de nouveaux outils qui permettent de disposer de fonds prédéterminés pour pouvoir intervenir dans les situations d'urgence. Ces obligations fonctionnent comme une assurance contre les catastrophes: le risque est transféré aux investisseurs et des fonds sont débloqués rapidement lorsque des seuils de catastrophe prédéfinis sont atteints. Le rôle du PAM dans ces dispositifs comprend la conception d'instruments de transfert des risques, l'élaboration de plans opérationnels une fois que les fonds ont été reçus, la coordination avec les gouvernements et les donateurs, et la mise en œuvre d'interventions rapides. Malgré leur montée en puissance, les instruments de financement des risques de catastrophe tels que les obligations-catastrophe continuent de présenter des contraintes qui limitent leur application plus large dans des contextes humanitaires; l'un des principaux problèmes est le manque de financement des primes, qui est indispensable pour obtenir une couverture d'assurance, mais souvent difficile à mobiliser faute de précédent.

d. Solutions à l'étude

Le PAM étudie également de nouvelles solutions telles que la finance confessionnelle, la mobilisation de fonds par l'intermédiaire d'actifs financiers numériques et le financement axé sur les résultats. Ces initiatives font l'objet d'expérimentations, et le PAM évalue la possibilité de les transposer à plus grande échelle, en prêtant attention aux questions de gouvernance, de neutralité et d'intégrité financière.

Fonds verticaux

Présentation générale

Les fonds verticaux sont des mécanismes de financement multidonateurs spécialisés qui fournissent principalement des ressources pluriannuelles sous forme de dons pour des priorités thématiques liées à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à la résilience et au capital humain. Ils sont administrés de façon autonome et opèrent souvent dans le cadre de structures personnalisées correspondant à leur mandat.

La présente annexe expose le fonctionnement des fonds verticaux, l'expérience acquise par le PAM dans l'accès à ces instruments, ainsi que les grands enseignements tirés de leur mise en œuvre.

Les mécanismes prioritaires et leur fonctionnement

Les fonds verticaux fonctionnent généralement selon le principe "grant-in, grant-out" (don reçu = don versé), et ont des organes directeurs indépendants qui fixent les orientations stratégiques et prennent les décisions de financement. Un grand nombre d'entre eux s'appuie sur des institutions telles que la Banque mondiale pour la fourniture de services de gestion fiduciaire et d'intermédiation financière. Ils ont souvent leurs propres conditions d'attribution, exigences fiduciaires et cadres de communication de l'information.

Le PAM collabore avec divers fonds verticaux dans les domaines du climat, de l'agriculture, de l'éducation, de la nutrition et de la santé. Il intervient notamment en qualité d'entité accréditée, d'entité d'exécution ou de partenaire d'exécution à l'appui de programmes menés sous la houlette des gouvernements.

On peut citer les collaborations du PAM avec le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'adaptation, le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, le Partenariat mondial pour l'éducation et des fonds axés sur la santé, collaborations dans le cadre desquelles il apporte des capacités opérationnelles, des compétences techniques spécialisées et une gestion rigoureuse. Le tableau ci-après donne un aperçu de ces initiatives.

L'expérience acquise à ce jour met en lumière plusieurs points récurrents:

- la compatibilité limitée entre les barèmes de frais des fonds verticaux et la méthode de recouvrement des coûts utilisée par le PAM;
- les longs délais entre l'élaboration d'une proposition et son approbation;
- le fait que les investissements des fonds verticaux sont par nature axés sur des projets précis tandis que les PSP sont structurés à partir de portefeuilles de pays;
- la nécessité de réaliser des investissements initiaux considérables dans l'élaboration des propositions et les garanties;
- l'importance des partenariats noués avec les gouvernements, les autres entités accréditées et les partenaires d'exécution.

Les fonds verticaux agissent également comme des catalyseurs, en attirant des financements supplémentaires en provenance de donateurs bilatéraux, d'institutions financières internationales et d'autres sources, et en développant le rôle du PAM au sein d'un environnement de financement plus large.

Le renforcement de la collaboration du PAM avec les fonds verticaux ouvre des possibilités tout en soulevant des questions liées à l'investissement, à l'adaptation du modèle de financement et à la gouvernance, qui rejoignent les thèmes de réflexion soumis au Conseil plus haut dans le corps du document. À sa deuxième session ordinaire de 2025, le Conseil, par une décision majeure, a appuyé le classement des fonds verticaux dans la catégorie des donateurs non habituels en vertu de l'article XIII.4 (c) du Règlement général, ce qui permet au PAM de recevoir des contributions de fonds verticaux sans appliquer le principe de recouvrement intégral des coûts à condition que les coûts opérationnels et coûts d'appui restants soient couverts par d'autres sources, notamment le Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs².

Il faudra probablement modifier les barèmes de frais, les politiques de recouvrement des coûts et les exigences en matière de mise en œuvre à mesure que les fonds existants continueront d'évoluer et que de nouveaux fonds verticaux seront créés, et le PAM invite le Conseil à lui prêter son appui pour envisager plusieurs ajustements substantiels qui permettraient un accès plus efficace aux fonds verticaux. Les mesures suivantes sont notamment proposées: recourir à la budgétisation par projet lorsque cela est approprié; assouplir les modalités de recouvrement des coûts pour les ressources générées auprès des fonds verticaux; allouer des ressources à des activités précises pour satisfaire aux exigences de conformité imposées par les fonds verticaux; et réinvestir une part des frais des projets des fonds verticaux dans le développement de la réserve de projets et l'assurance qualité, conformément aux pratiques d'organismes similaires des Nations Unies tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour le développement ou le Fonds international de développement agricole. De plus, un financement d'amorçage est essentiel pour mobiliser des compétences spécialisées et permettre des investissements initiaux dans la collecte de données, les évaluations environnementales et sociales, les études de faisabilité, les consultations multipartites et la coordination. Sans investissements en amont, le PAM et les gouvernements peinent à répondre aux exigences précises imposées par ces mécanismes de financement.

² "Plan de gestion du PAM pour 2026-2028" (WFP/EB.2/2025/5-A/1/Rev.2).

Tableau 1: Fonds verticaux pertinents au regard du mandat du PAM

Nom du fonds vertical	Fonds disponibles pour allocation (2025) (en millions de dollars) ³	Montants engagés en faveur du PAM à ce jour ⁴
Fonds vert pour le climat	2 600	116,8 millions de dollars en qualité d'entité accréditée (depuis 2016) 36,6 millions de dollars en qualité d'entité d'exécution
Fonds pour l'adaptation	602,8	157,8 millions de dollars (depuis 2012)
Fonds permettant de faire face aux pertes et préjudices	444,2	Le PAM est une entité accréditée et aide actuellement les gouvernements à élaborer les documents pour répondre au premier appel à propositions du Fonds, qui a été émis en décembre 2025.
Fonds pour l'environnement mondial (FEM) • Fonds fiduciaire du FEM • Fonds pour les pays les moins avancés • Fonds spécial pour les changements climatiques	1 780	Le PAM n'est pas une entité accréditée auprès du FEM, mais peut, à la demande des gouvernements des pays où il opère, collaborer avec des organismes partenaires du FEM pour combler des lacunes techniques.
Fonds d'investissement pour le climat • Fonds pour les technologies propres • Fonds stratégique pour le climat	Aucune information directement accessible	Les Fonds d'investissement pour le climat affectent uniquement leurs ressources au cofinancement de projets mis en œuvre par des banques multilatérales de développement. Le PAM peut s'associer à des banques multilatérales de développement. Un grand nombre d'entre elles s'appuient déjà sur le PAM en sa qualité de partenaire technique pour les programmes et projets climatiques qu'elles financent.
Fonds pour l'application du Cadre mondial pour la biodiversité	145,85	Le PAM n'est pas une entité accréditée auprès du Fonds pour l'application du Cadre mondial pour la biodiversité, mais peut, à la demande des gouvernements des pays où il opère, collaborer en qualité d'entité d'exécution pour combler des lacunes techniques.

³ Le montant des ressources des fonds verticaux repose sur les rapports les plus récents publiés par la Banque mondiale (en tant qu'administratrice de ces fonds) en septembre 2025, à l'exception des informations sur le Mécanisme de financement des observations systématiques. Des allocations supplémentaires ont été effectuées entretemps, mais à l'heure de la rédaction du présent document, la Banque mondiale n'avait pas publié de chiffres actualisés sur les soldes non utilisés de ces fonds.

⁴ Les données proviennent de FACTory (2018-2025) et de fonds verticaux.

Nom du fonds vertical	Fonds disponibles pour allocation (2025) (en millions de dollars)³	Montants engagés en faveur du PAM à ce jour⁴
Initiative Systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques	11,22	1,6 millions de dollars. Le PAM n'est pas une entité accréditée auprès de l'initiative Systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques, mais il reçoit actuellement des contributions intermédiaires de l'Organisation météorologique mondiale.
Mécanisme de financement des observations systématiques	Pas d'informations directement accessibles	14,0 millions de dollars
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	207,4	76,7 millions de dollars (depuis 2016), comprend des fonds reçus directement du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ainsi que des fonds reçus dans le cadre de projets de ce dernier qui sont menés par des gouvernements et pour lesquels le PAM a été désigné comme partenaire d'exécution.
Partenariat mondial pour l'éducation	1 135,7	66,89 millions de dollars (depuis 2016), comprend des fonds reçus directement du Partenariat mondial pour l'éducation ainsi que des fonds reçus dans le cadre de projets de ce dernier qui sont menés par des gouvernements ou des entités des Nations Unies et pour lesquels le PAM a été désigné comme partenaire d'exécution (principalement pour les repas scolaires).